



Plan appartement du RCP non conforme à la réalité...

Par **TLEMCEN**, le **27/05/2022** à **10:52**

Bonjour,

Le plan de mon appartement (sur le RCP de 1974) n'est pas conforme à la réalité...! (Paris 75005)

L'IFCOP, lors de la rénovation de l'immeuble en 1975/1976 a déplacé la porte d'entrée de l'appart de 1.21 m sur les PC, soit un agrandissement de **moins de 1 M²**. L'appartement a été revendu par 2 fois sans qu'aucun notaire ne fasse de problème ou remarque. **Mais aujourd'hui... OUI !**

Mon syndic me dit qu'il y a lieu de faire passer un géomètre (1.300 €) puis faire une AGE (1.000 €) pour régulariser cette erreur qui date de 1974.

N'y a-t-il pas prescription, j'ai acheté fin 1992... à 2022 = 30 ans

Merci de votre avis. Bien cordialement, MLC

Par **youris**, le **27/05/2022** à **11:47**

bonjour,

vous pouvez faire appliquer la prescription acquisitive.

voir ce lien :

[benefice-prescription-acquisitive-immobiliere-coproprietaire](#)

salutations